



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/47/L.44/Corr.1
14 décembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
Point 33 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Algérie, Angola, Chili, Cuba, Gambie, Ghana, Guatemala,
Guyana, Haïti, Malaisie, Mauritanie, Myanmar, Namibie,
Nigéria, République arabe syrienne, République-Unie de
Tanzanie, Sierra Leone, Vanuatu, Zambie et Zimbabwe :
projet de résolution

Collaboration militaire et autre avec l'Afrique du Sud

Rectificatif

La liste des auteurs du projet de résolution doit se lire comme ci-dessus.

